



Le Programme de Développement Rural Hexagonal est un programme national financé par le fonds européen agricole et de développement rural (FEADER) pour la période 2007-2010

Dispositif et programme : Programme de développement rural - FEADER – Axe 3 : Qualité de la vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

- Mesure 321 – Services de base pour l'économie et la population rurale

http://www.europe-en-auvergne.eu/public/upload/files/espace_telechargement/DRDF_FEADER.pdf

Parmi les actions éligibles : les services culturels ou de loisir (médiathèques, ...), équipements en faveur de l'enfance, de la jeunesse ou de l'adolescence, des études ou des opérations d'animation

- Mesure 323 – E – Conservation et mise en valeur du patrimoine culturel

http://www.europe-en-auvergne.eu/public/upload/files/espace-telechargement/DRDF_FEADER.pdf

Parmi les actions éligibles : des études ou des opérations d'animation visant à concevoir une manifestation culturelle, pour autant cette animation revêt une dimension structurante et s'appuie sur une dimension patrimoniale importante pour l'identité des territoires.

Circuit de gestion : le guichet unique, le service instructeur et le service gestionnaire au titre du FEADER est la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) en relation étroite avec les collectivités territoriales qui cofinancent.

Il est impératif de lire la fiche des mesures et de se rapprocher de la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) pour toute question concernant l'éligibilité des dépenses.

Les fiches et le dossier de demande de subvention sont en téléchargement : <http://www.europe-en-auvergne.eu/espace-telechargement.html> - Les fiches se trouvent dans l'axe 3 du Document régional de développement rural (DRDR)

Renseignements :

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne

Service régional de l'économie agricole et forestière

Site de Marmihat BP 45 63370 LEMPDES

Tél : 04 73 42 15 01

Contact : Jean-Yves Bechler

jean-yves.bechler@agriculture.gouv.fr